Ville de Romont

CONSEIL GENERAL

Séance du jeudi 10 décembre 2020

Message no 5.2

Demande de crédit de CHF 220'000.00 pour la transformation des locaux du bâtiment administratif de la Rue du Château 93, à Romont

Introduction

Suite au transfert des activités du conservatoire et de la bibliothèque dans les nouveaux bâtiments du COG, l'Auditorium sis au sous-sol ainsi que tout le 1er étage sont ou seront libérés par ces deux entités. Le Conseil communal a ainsi décidé de réorganiser les locaux et les bureaux de l'administration communale.

La réaffectation de ces locaux pour l'administration permettra notamment de pallier le manque de salles de réunion, de créer un local de consultation pour le public, de créer des places de travail pour les Conseillers communaux et de regrouper les services.

Les travaux projetés et la mise à disposition de locaux supplémentaires assureront un bon fonctionnement de l'administration pour les prochaines années. En effet, les bureaux et salles de conférence de réserve permettront d'éventuelles futures extensions, si nécessaire.

Voici, par étage, les implications de cette réaffectation :

Sous-sol

L'auditorium, d'une surface de 77 m^2, sera réaffecté en salle de conférence pouvant accueillir ~20 personnes. L'unique fenêtre donnant sur l'arrière du bâtiment est réhabilitée.

Cette salle de conférence servira principalement pour la ComBât du nouveau bâtiment scolaire et pour les séances avec les différentes commissions du CG.

Rez

Aucun travail n'est à prévoir au niveau du rez de chaussée ; les locaux sont utilisés comme actuellement. Pour rappel, en 2017 cet étage avait été complétement réaffecté pour le service social et sécurisé pour ce même service ainsi que les bureaux de la réception.

1er étage

Les 178 m² de la bibliothèque seront transformés de la manière suivante avec la création de différents locaux :

- 1 salle pour les séances du Conseil communal ;
- 1 bureau pour le Syndic ;
- 1 bureau pour le Secrétaire communal ;
- 1 bureau pour la Secrétaire au PV ;
- 1 cafétéria.

2e étage

Les locaux seront réaffectés de la manière suivante :

- Le bureau du Syndic réintègrera le Service des finances (pas de travaux à prévoir) ;
- Les locaux actuels du Service des finances resteront en l'état, yc le local informatique ;
- Le bureau du Secrétaire communal deviendra le bureau du Chef du service général ;
- La salle actuelle du Conseil communal sera utilisée comme une salle de conférence.

A futur, une extension du Service des finances restera toujours possible dans la salle actuelle du Conseil communal.

3e étage

Tout le 3e étage sera consacré au Service technique et sera réaffecté de la manière suivante :

- La cafétéria actuelle sera transformée en un bureau de réserve (réserve d'extension future si nécessaire).
- Le bureau actuel du Chef du service général sera aussi un bureau en réserve (réserve d'extension future si nécessaire).

Ces deux bureaux pourront aussi servir aux Conseillers communaux qui sont dans le bâtiment, pour leur travail ou pour d'éventuelles rencontres.

- Le bureau actuel de la Secrétaire au PV sera transformé en une salle de consultation dans laquelle on pourra installer des citoyens lorsqu'ils viendront prendre connaissance de plans ou dossiers.
- La partie « réception » du 3e étage restera inchangée.

Coût des transformations

• Montage de murs et peinture	CHF	38'400.00
• Electricité prises, luminaires, câblage informatique	CHF	47'900.00
• Sols, parquet neuf	CHF	35'000.00
• Menuiseries portes	CHF	6'500.00
• Cafétéria cuisine	CHF	11'000.00
• Sanitaire raccordement cuisine	CHF	3'800.00

• Serrures système de fermeture avec badges	CHF	6'100.00
• Installations techniques beamers, écrans	CHF	20'000.00
• Mobilier tables, bureaux, chaises, armoires	CHF	50'000.00
• Divers et imprévus	CHF	1'300.00
Total TTC	**CHF**	**220'000.00**

Demande de crédit

Un montant de CHF 180'000.00 était prévu au poste 2020.205.940 du budget des investissements 2020 ; celui-ci a été augmenté à CHF 220'000.00 suite à des travaux complémentaires non prévus initialement mais qui s'avèrent indispensables. Ce montant sera financé par nos disponibilités ou par un emprunt.

Frais financiers

• Amortissement	3.0 % de CHF	220'000.00	CHF 6'600.00
• Intérêts	1.5 % de CHF	220'000.00	CHF 3'300.00
• Charge financière totale			**CHF 9'900.00**

Le Conseil communal invite le Conseil général à accepter cette demande de crédit de CHF 220'000.00.

Le Conseil communal

Annexes

- plans des locaux rez/1er/2e/3e

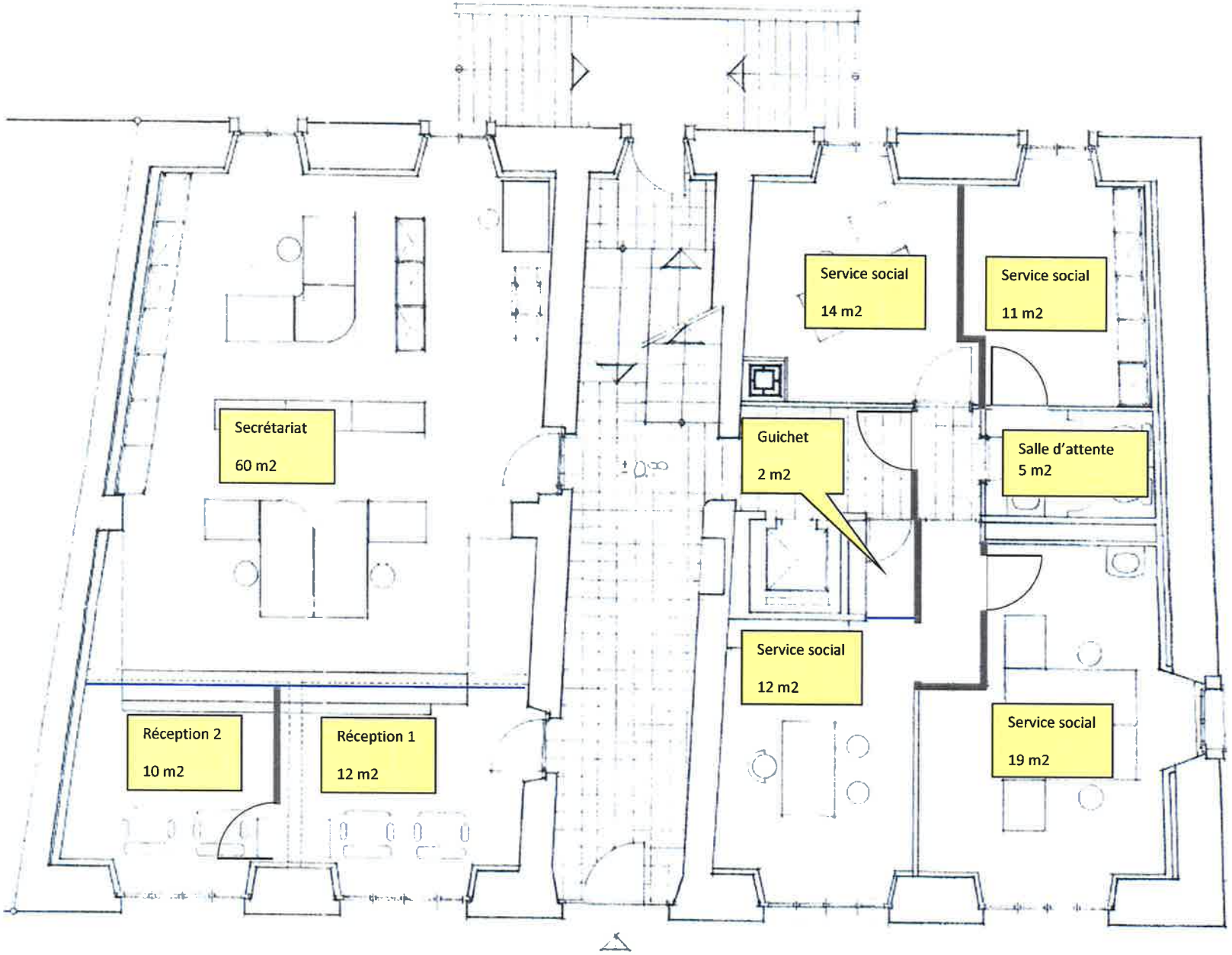

Rez de chaussée (état existant et futur)

Romont, le 2.11.2020/dob

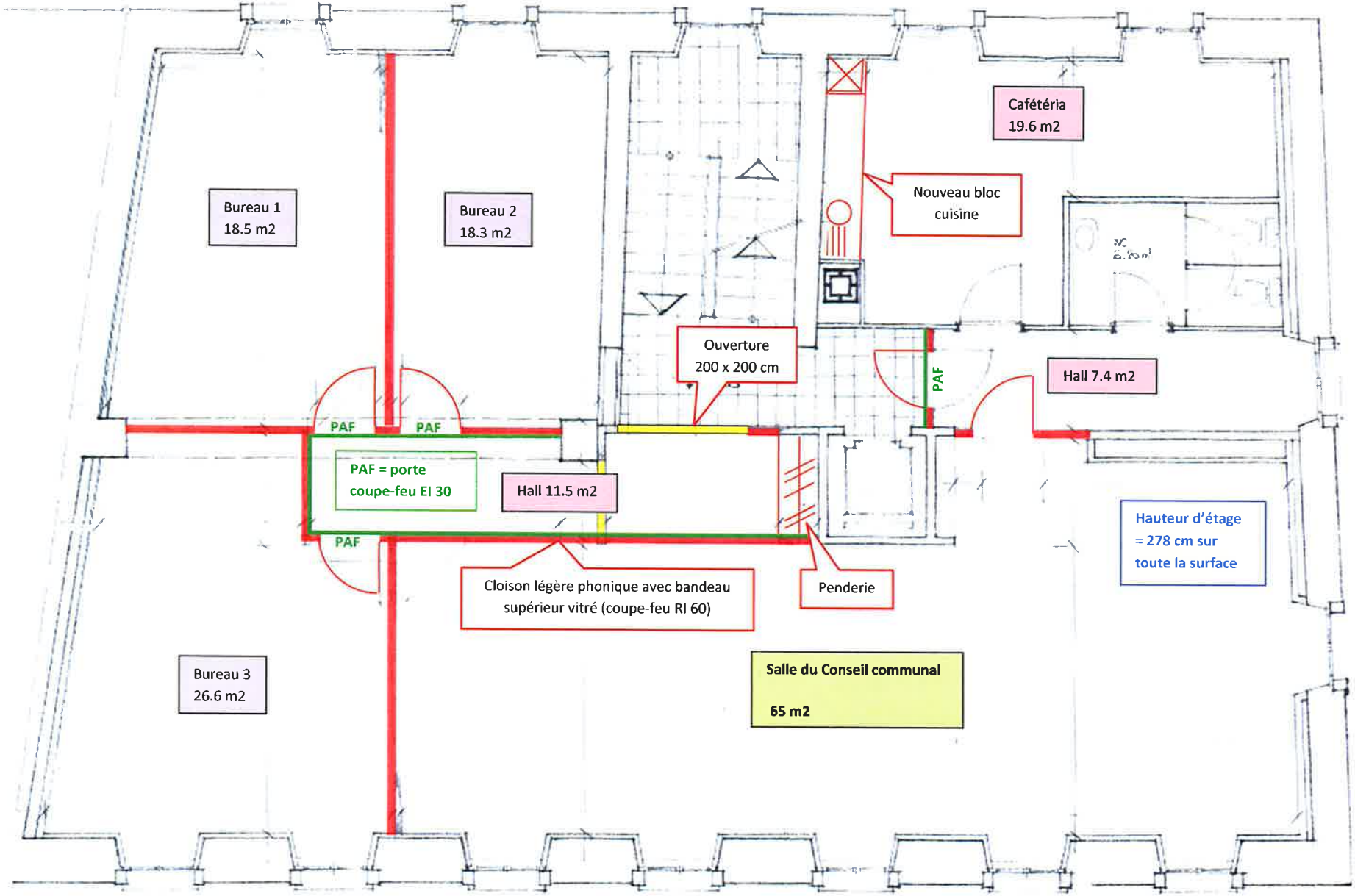

1er étage : Aménagement service administratif, bureau du syndic, salle du conseil communal et cafétéria

Romont, le 2.11.2020/dob

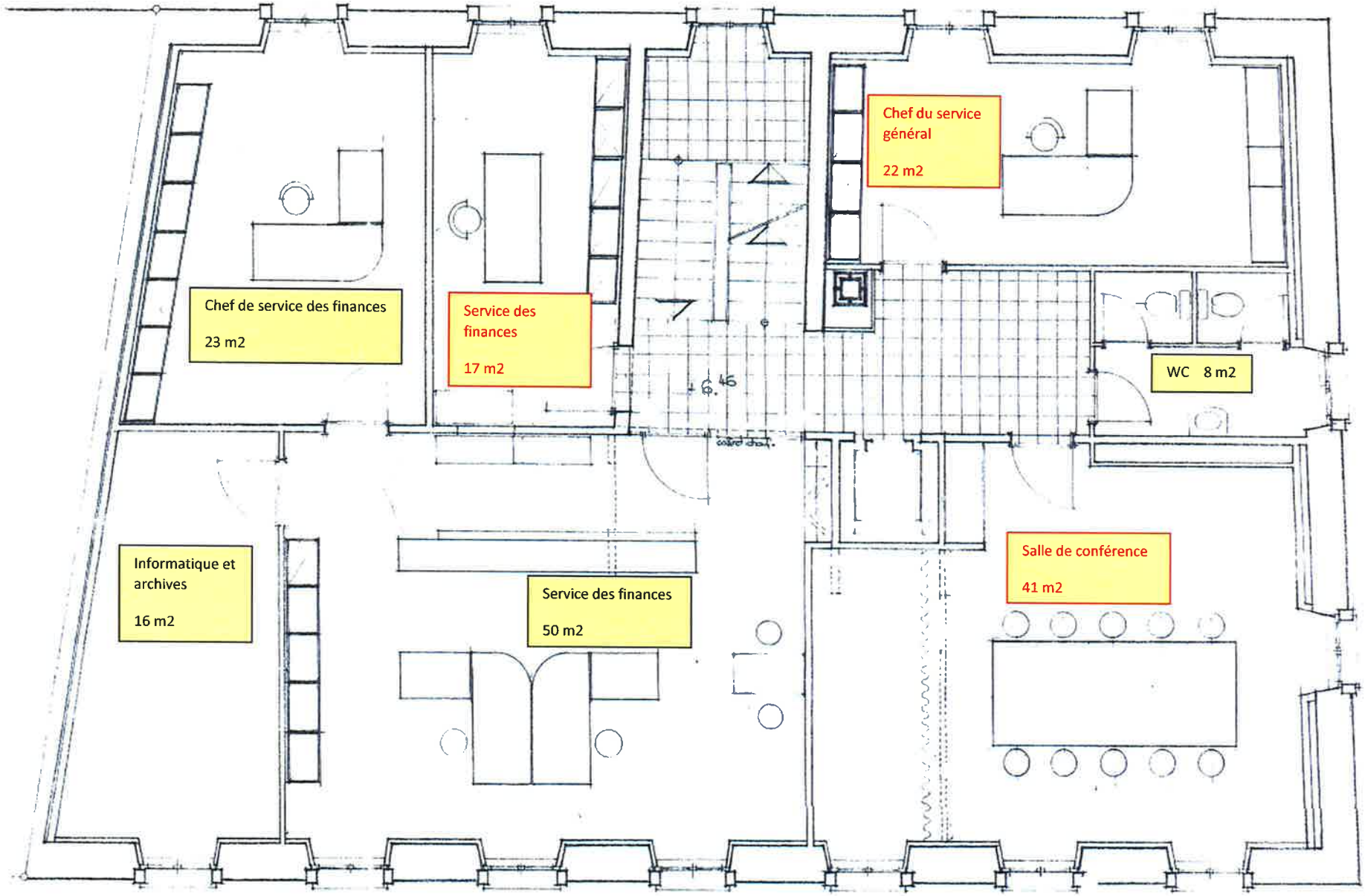

2ème étage (état futur)

Romont, le 2.11.2020/dob

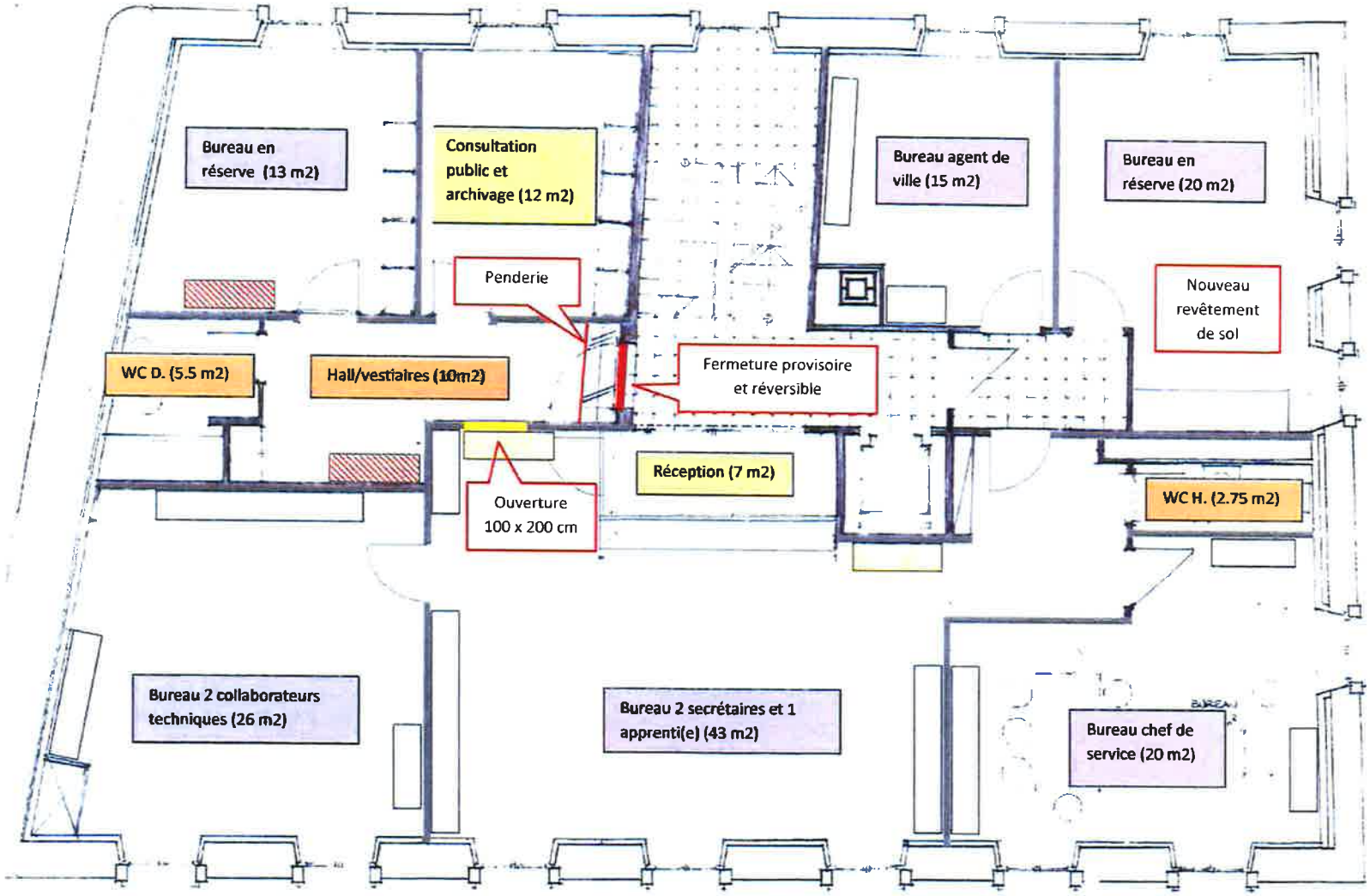

3ème étage : Aménagement du Service technique

Romont, le 06.10.2020/PDEC /DOB